



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

affaires étrangères : statistiques

Question écrite n° 28306

Texte de la question

M. Michel Terrot attire l'attention de M. le ministre des affaires étrangères sur les nominations dans l'Ordre national de la Légion d'honneur. Il lui demande de bien vouloir lui indiquer le nombre de chevaliers nommés chaque année au titre de son ministère depuis 1993.

Texte de la réponse

Chaque année, le ministère des affaires étrangères se voit attribuer par le secrétariat général du Gouvernement un contingent de décorations pour le grade de chevalier dans l'ordre national de la Légion d'honneur. Celui-ci est destiné plus particulièrement à récompenser les Françaises et les Français ayant acquis des mérites éminents à travers les activités qu'ils exercent à l'étranger. Le nombre de croix attribuées au titre du protocole et du personnel, des affaires étrangères a été le suivant pour chaque année depuis 1993 : 1993 = 41, 1994 = 61, 1995 = 49, 1996 = 49, 1997 = 70, 1998 = 70, 1999 = 68. Pour être complet, il convient d'ajouter à ces chiffres le nombre de croix données au titre des affaires européennes : 1993 = 12, 1994 = 12, 1995 = 12, 1996 = 10, 1997 = 12, 1998 = 15, 1999 = 15. Au titre de la coopération et de la francophonie : 1993 = 18, 1994 = 18, 1995 = 21, 1996 = 25, 1997 = 37, 1998 = 34, 1999 = 34. Ces contingents sont, en règle générale, intégralement utilisés.

Données clés

Auteur : [M. Michel Terrot](#)

Circonscription : Rhône (12^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 28306

Rubrique : Ministères et secrétariats d'état

Ministère interrogé : affaires étrangères

Ministère attributaire : affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 12 avril 1999, page 2136

Réponse publiée le : 21 juin 1999, page 3780